

Conseil aux cédants

Pour les futurs cédants

Objectifs

- Accompagner l'ensemble des cédants dans leur projet de transmission de leur exploitation
- Anticiper la transmission de l'exploitation dans le cadre familial ou hors cadre familial.

Descriptif

- Collecte des données de l'exploitation
- changes sur le projet de cessation, transmission
- Définition d'un plan d'action
- Suivi de ce plan d'action

Remise d'une synthèse des rencontres et d'un plan d'action

Durée :

4 heures

Les plus

- Une approche globale de la transmission
- Un lien étroit avec le RDI si recherche d'un repreneur ou d'un associé
- Lien privilégié avec les autres organismes : MSA, ADASEA société, DDT.

Les conseillers transmission

Jean-Pierre BROMET, Gérard VIGIER

Contact

Service Installation et Transmission

04.71.45.56.02

installation@cantal.chambagri.fr

Tarifs et conditions de vente sur demande